

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR  
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP  
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAL**

**SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022**

**DELIBERATION n° 0310-2022**

**OBJET : DEPENSES DE RELATIONS PUBLIQUES**

L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre, à dix-sept heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 07 octobre 2022, s'est réuni dans les locaux du SICASIL, 28 Boulevard du Midi Louise Moreau à Cannes La Bocca, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance :

M. Eric CHALVIN

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mme Michèle ALMES ;  
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Jérôme COMBET, Didier CARRETERO, Jacques NESA, Marc OCCELLI, Gilles GAUCI, Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC ;

Pour la CAPG

Mmes Michèle PAGANIN, Florence SIMON ;  
M. Alain LACQUEMENT ;

Pour la CASA

M. Eric CHALVIN ;

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;  
Mme Marie POURREYRON par M. Didier CARRETERO ;  
Mme Muriel DI BARI par M. Jacques NESA ;

Pour la CASA

M. Georges VAZIA par M. Eric CHALVIN

Pour la CAPG

-

SICASIL

**AR Prefecture**

006-250601689-20221013-0310\_2022-DE  
Reçu le 21/10/2022

~~Pour la compétence défense extérieure contre~~

l'incendie :

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

- En exercice : 25

- Présents ou représentés : 16

MM. Jean-Michel SAUVAGE, Jérôme COMBET ;

Pour la Commune du Cannet :

Mmes Danièle NEVET, Michèle ALMES ;

MM. Jacques NESA, Didier CARRETERO, Marc OCCELLI.

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

M. Gilles GAUCI.

Pour la Commune de Mougins :

MM. Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC ;

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

Mme Michèle PAGANIN ;

Pour la Commune de Pégomas :

M. Cédric VAUTE ;

Pour la Commune de la Roquette

M. Alain LACQUEMENT;

Pour la Commune de Théoule-sur-mer :

-

Pour la Commune de Vallauris :

-

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

Mme Marie POURREYRON par M. Didier CARRETERO ;

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;

Pour la Commune du Cannet

-

Monsieur le Président expose

Dans le cadre de ses activités de relations publiques, de protocole et accords de coopération, le SICASIL est amené à :

- organiser des déjeuners de travail ;
- des réceptions et frais divers à caractère protocolaire.

Ce qui a pour conséquence d'entraîner la prise en charge sur le budget principal de dépenses qui pourront être mandatées par le SICASIL dans la limite des crédits prévus chaque année par le comité syndical.

Les crédits nécessaires à la prise en charge de ces dépenses sont prévus au budget primitif de chaque exercice et sont imputés sur le compte 6257 – réceptions.

Un certificat administratif de Monsieur le Président précisera l'objet de la réception, la désignation et la qualité des personnes invitées, la nature et le montant des dépenses engagées et les mémoires et factures seront produits à l'appui de ce certificat.

**Le conseil syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

- **AUTORISE** le Président à prendre en charge dans la limite des crédits prévus chaque année au budget principal, les dépenses qui sont engagées dans le cadre de réception, et actions de relations publiques.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Jean-Michel SAUVAGE

**AR Prefecture**

006-250601689-20221013-0310\_2022-DE  
Reçu le 21/10/2022

